



# DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART (DMA)

## • ART DU BIJOU ET DU JOYAU

### DÉFINITION

Le bijoutier joaillier est un artisan qui crée, répare, restaure, transforme des objets de parure en utilisant les métaux précieux ou dans la bijouterie fantaisie, toutes sortes de matériaux.

Il est à la fois un créateur capable de concevoir un bijou original et un technicien qui maîtrise la totalité des moyens pour en assurer sa réalisation puis sa production. L'acte premier de l'Art du Bijou et du Joyau est le dessin. Le bijou naît sur le papier, du dessin d'art pour sa conception, puis du dessin technique pour sa traduction en trois dimensions. Ensuite, seulement, il prend forme dans le métal, parfois par l'intermédiaire de maquettes en cire qui permettent mise au point puis reproduction.

Des métiers complètent la bijouterie joaillerie :

- Le sertissage, permet à l'aide de différentes techniques de haute précision, l'ajustage des pierres dans le métal.
- Le polissage, ultime étape de la fabrication du bijou, adoucit le métal et lui donne tout son éclat.
- La gemmologie, consiste à étudier les pierres précieuses, fines ou décoratives.

Ces métiers demandent : minutie, précision, patience, concentration et un grand sens artistique.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- Les élèves titulaires du BMA du bijou.

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

### PROCEDURE DE RECRUTEMENT

1<sup>ère</sup> phase : à l'issue de la procédure Admission Post Bac (APB), une commission examinera les candidatures.

2<sup>ème</sup> phase : les candidats sont convoqués pour un entretien.

### ÉTUDES

35 heures hebdomadaires

**Enseignement général (7h)** : français, langue vivante, informatique, physique-chimie, économie et gestion

**Enseignement artistique (10h)** : expression plastique, arts, techniques et civilisations, composition d'arts appliqués

**Enseignement professionnel (18h)** : atelier de création et de réalisation, technologie de spécialité (une co-animation est assurée par le professeur d'arts appliqués)

Stage en entreprise de 4 à 6 semaines en fin de 1<sup>ère</sup> année.

Le DMA Art du Bijou et du Joyau est constitué de 8 Unités de Valeur. Leur acquisition est répartie sur les deux années de formation : le passage en 2<sup>e</sup> année est subordonné à l'obtention des U.V. de 1<sup>ère</sup> année.

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le DMA Art du Bijou et du Joyau forme de futurs professionnels hautement qualifiés, qui ont des perspectives d'insertion professionnelle dans le domaine de l'artisanat, de la haute joaillerie ou dans la bijouterie fantaisie.

*L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.*